Ami du Clergé, du 24 février 1949

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

SOMMAIRE

Dominicales liturgiques. — XV. *4e Dimanche de Carême :* Le Pain des Anges et des hommes, 57.

Carême. — L'INSTITUTION DIVINE DE L'EGLISE : — III. L'annonce de l'Eglise, 58.

L'Année avec Notre-Dame. — 1° PROGRAMME DOCTRINAL (suite). — II. Marie est vraiment notre Mère, 60.

Pour une profession religieuse. — Utilité des Ordres cloîtrés et contemplatifs, 62.

En lisant. — Un secret de bonheur, 64.

DOMINICALES LITURGIQUES

XV

4e Dimanche de Carême

LE PAIN DES ANGES ET DES HOMMES

Mes frères,

On se donne beaucoup de peine parfois pour organiser des fêtes sportives ou autres. Il faut dissiper l'ennui... Nous sommes, tous les dimanches, en fête. Les autres jours de la semaine eux-mêmes sont appelés par l'Eglise : *feriæ*, jours consacrés, jours de fête, d'où vient notre expression : « jours fériés ». Mais le dimanche est par excellence le jour de fête, le jour consacré au Seigneur, le jour de la joie.

Pourquoi les cloches ? Pourquoi les vêtements de fête ? Pourquoi le repos d'obligation ? Parce que nous avons une âme immortelle, parce que nous voulons affirmer publiquement que nous vivons pour Dieu d'une vie spirituelle, immortelle.

Demain vous reprendrez les outils de la vie terrestre. Aujourd'hui vous travaillez pour la vie du ciel. Le dimanche n'est pas que le jour du repos, du sport, de la promenade, de la distraction, du cinéma, du voyage. S'il n'était que cela, il ne serait que le jour du corps. Il est le *jour de Dieu* et le *jour de l'âme*, le jour de la prière, de l'adoration, le jour de la communion, le jour où toute la famille paroissiale s'unit dans une même foi, une même espérance, un même amour en Jésus le Pain Vivant de l'éternelle vie.

La fête dominicale ! C'est si réel qu'aujourd'hui, au milieu du Carême, ainsi qu'au IIIe dim. de l'Avent, l'église fait entendre l'orgue, orne les autels et permet au célébrant de se vêtir d'ornements roses. Le rose est un souvenir des premières roses printanières que jadis les chrétiens de Rome s'offraient et de la bénédiction de la Rose d'or par le Pape à la basilique Ste-Croix de Jérusalem. Ce dimanche *Lætare* semble une anticipation de Pâques et du Royaume céleste dont Pâque est l'annonce. *Ave, Maria.*

I. — *La Jérusalem messianique, notre Mère*

1° Dans l'office apparaît, majestueuse et rayonnante, la grande figure de *Moïse* à qui Dieu se montre dans un buisson de flamme et révèle son nom : « *Celui qui est* ». Sur l'ordre de Dieu, le futur législateur des Hébreux les fait sortir d'Egypte, les guide à travers le désert pendant quarante ans, gravit le Sinaï où il reçoit de Dieu la Loi et descend de la montagne, la face rayonnante de lumière, portant en mains les deux tables de pierre où le Seigneur a gravé ses commandements. « Le jeûne de Moïse lui mérita d'obtenir de Dieu les tables de la Loi, écrit S. Basile, mais l'idolâtrie du peuple au bas de la montagne ruina son œuvre. Ainsi le jeûne conduit à Dieu, tandis que les délices de la chair compromettent le salut. Le jeûne est pour l'âme la meilleure sauvegarde et pour le corps un ami sûr, pour les courageux une arme, pour les militants un exercice. Il écarte les tentations, donne des armes pour la piété et engendre la tempérance. »

Moïse, libérateur de son peuple, Moïse qui le nourrit de la manne au désert et le conduit vers la Terre promise est la figure de Jésus-Christ, qui nous libère du péché, nous nourrit de l'Eucharistie et nous achemine vers la céleste Jérusalem.

2° Avec quelle joie, vous vous en souvenez, la France accueillit naguère ses libérateurs ! La victoire sur l'ennemi des âmes mis en déroute par *la Passion glorieuse de Jésus-Christ*, la libération des âmes captives du démon qui secouent leurs chaînes et s'épanouissent dans la lumière, la glorieuse entrée des âmes dans cette Terre Promise qu'est l'Eglise du Christ, voilà ce que nous chantons en premier lieu.

« Mais, de la sainte Jérusalem, de la céleste Jérusalem, qui, libérée de la terre, vit éternellement avec Dieu — c'est S. Augustin qui vous parle — nous sommes citoyens, comme chrétiens. Nous y tendons. Des buissons épineux et des ronces (les vices et les péchés) nous en dérobaient le chemin, mais le Roi de la cité s'est fait la voie qui y mène. Marchons donc dans le Christ, et encore pèlerins ici-bas, soupirons après le repos du ciel. »

L'Eglise qui est Mère ne craint pas de comparer la paix et la joie de ses fils à celle de l'enfant qui se rassasie au sein maternel et la mélodie grégorienne de ce *Lætare* est un pur chef-d'œuvre, vous l'avez goûtée. Le reste est emprunté à Isaïe (ch. LXVI) : « Réjouissez-vous avec Jérusalem et soyez dans l'allégresse à cause d'elle, vous tous qui l'aimez ! Tressaillez de joie avec elle, vous tous qui pleuriez sur elle, afin que vous soyez allaités et rassasiés à la mamelle de ses consolations, afin que vous savouriez avec délices la plénitude de sa gloire. Car ainsi parle le Seigneur : Je vais faire couler sur elle la paix comme un fleuve, et la gloire des nations comme un torrent qui déborde, et vous serez nourris, portés, caressés sur les genoux. Comme un homme que sa mère console, ainsi je vous consolerai. Votre cœur sera dans la joie et la main du Seigneur se fera connaître à ceux qui le servent. »

Le psaume *Lætatus sum* de l'Introït, repris au Graduel, chante la joie d'entrer bientôt dans la maison du Seigneur. Après l'exil viendra la joie. La même idée est exprimée par la Collecte. Affligés justement en raison de notre conduite, nous aspirons au moment où nous « respirerons » par la consolation qu'apporte la grâce, ainsi que le voyageur, au désert, accablé de chaleur et de soif, soupire après la fraîcheur de l'oasis. Ce sentiment de détente, de repos, de fraîcheur spirituelle, vous l'éprouvez, m. f., lorsque, fatigués du monde, de sa bruyante agitation, vous entrez dans une église, lorsque vous vous réfugiez dans une prière fervente.

II. — *Le Pain des fils*

Cependant la liturgie ne vous convie pas à une prière solitaire. La messe est la prière officielle de l'Eglise offerte au nom de la communauté entière. Tous ensemble nous prions, nous adorons, nous élevons nos cœurs *(Sursum corda !)*. Notre Jérusalem est une « cité qui s'édifie comme une cité où l'on jouit en commun de la même paix » *(Communion)*.

1° *De toute race, de toute langue, de toute nation*, est faite maintenant l'Eglise. Un journaliste parisien racontait récemment que, sous l'occupation, en **1943**, il entra dans une église. A une chapelle latérale, un prêtre allemand disait la messe, pour des Allemands. « J'eus un sursaut, dit-il. Je souffrais tant à cause de ces gens-là... Pourtant je restai. Je récitai les mêmes prières dans la même langue au même Dieu. Je communiai enfin à la même table. Je fus peu à peu pris par l'unité invincible de l'Eglise. Il y avait, dépassant nos pauvres haines nationales, la fraternité chrétienne et l'identité des croyances qui firent de cette messe une halte au milieu des souffrances de la guerre. »

Dans une paroisse, les âmes sont parfois divisées par des inimitiés, des rancunes. Le Maître divin nous a donné « un commandement nouveau : aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés. » Voici le moment favorable pour faire quelques pas, décisifs, vers le grand rassemblement des âmes, vers cette unité des cœurs qui est la marque à laquelle « tous reconnaîtront que vous êtes les disciples de Jésus-Christ ». Aux premiers siècles, le banquet sacré auquel se rassemblaient les chrétiens s'appelait l' « agape », du mot grec *agapê*, amour. Il se nomme aujourd'hui : communion, union de tous en l'amour de Dieu.

2° Ce *repas sacré* est une obligation au temps de Pâques. Ainsi en a décidé le IV^{e} Concile de Latran en 1215. A cette époque, quiconque ne communiait pas était considéré comme s'excommuniant lui-même et devait être privé de la sépulture ecclésiastique.

3° Est-il bon de se faire traîner de force à un banquet ? Ce serait une injure cruelle à votre hôte. Cette injure ou le mépris de sa bienveillante invitation, vous ne l'ajouterez pas, m. f., à tant de lourdes fautes qui pèsent en sa Passion sur les épaules de N.-S. Il vous aime. Il veut votre cœur. C'est son droit. Vous l'aimerez en lui obéissant. C'est votre devoir, un strict devoir.

4° La mesure d'aimer Dieu, c'est de l'aimer sans mesure, a dit S. Bernard. Car son Amour n'a pas de bornes. Le miracle éclatant de la multiplication des pains en est une preuve entre mille autres. Les pains furent distribués et de même les poissons autant qu'ils en voulaient. Ils furent rassasiés et on ramassa douze corbeilles de morceaux, restes des cinq pains.

Jadis, au désert, Dieu avait dit à Moïse : « Au matin, vous vous rassasierez de pain, et vous saurez que je suis le Seigneur, votre Dieu. » Le matin, il y avait comme du givre sur le sol. « C'est le pain que Dieu vous donne pour nourriture, dit Moïse. » Tous les matins, ils ramassaient de *la manne*, chacun selon sa consommation ; et le sixième jour, une quantité double, car, le septième jour, il n'y en avait pas » (Exode, XVI). Les Israélites mangèrent la manne pendant 40 ans, jusqu'à leur arrivée aux frontières de la Terre Promise.

5° Pour vous, en marche vers le ciel, pendant 40, 60 ou 80 ans, souvent moins, « le vrai Pain du Ciel » descend chaque matin sur l'autel. C'est le pain quotidien que Jésus vous fait demander au Père chaque jour. C'est le vrai Pain céleste. « Moïse ne vous a pas donné le vrai Pain du ciel. C'est mon Père qui le donne. Le Pain qui donne la vie au monde. Je suis le Pain de vie. Vos pères ont mangé la manne et ils sont morts. Voici le Pain descendu du ciel afin qu'on en mange et qu'on ne meure point. Je suis le Pain vivant. Celui qui mange de ce pain, vivra éternellement. »

Pain vivant, pain spirituel, évidemment, pain des âmes qui est « sa chair donnée pour le salut du monde », il donne la vie. Il est fait pour l'entretenir chaque jour, comme le pain dont nul ne peut se passer. « Voici le Pain des Anges, devenu le pain des voyageurs. Le vrai pain des fils de Dieu. » Au ciel, les anges se rassasient d'un pain invisible qui est la contemplation de Dieu ; ils le possèdent, le goûtent mieux que nous « *ore pleno* ». Que l'homme, du moins, le reçoive avec amour, suivant les moyens de son esprit et de son cœur, ce Pain venu du ciel qui contient tout l'amour de Dieu pour ses enfants. « *Omne delectamentum in se habentem.* »

* *

Que les pères donnent l'exemple à leurs fils, les mères à leurs filles, les fidèles fiers de leur foi à leurs frères incrédules ou hésitants. C'est le témoignage de votre fidélité. C'est votre ciel assuré. « Celui qui m'aura confessé devant les hommes, je le reconnaîtrai devant mon Père qui est dans les cieux. »

Priez aussi, priez beaucoup pour ceux de vos frères qui recevront samedi prochain les Ordres sacrés, entre les mains de qui le Fils de Dieu viendra s'incarner comme dans le sein de Marie. Ils vont descendre du Sinaï, le visage resplendissant, le cœur ardent. Par leur bouche, la parole de Dieu, le pardon de Dieu viendront jusqu'à vous. Par leur main, le Pain du ciel nourrira et réjouira les âmes. L'Eglise grandira et le ciel se peuplera d'élus. *Lætare, Jerusalem !*

Mon Dieu, donnez-nous des prêtres ! beaucoup de saints prêtres. *Amen.*

CAREME

L'Institution de l'Eglise

III

3e Dimanche de Carême

L'ANNONCE DE L'ÉGLISE

Mes frères,

L'idée orthodoxe de l'Eglise, celle qui est contenue dans l'Evangile, celle qui est l'objet de notre foi, celle que nous a donnée l'enseignement du catéchisme, s'est estompée chez beaucoup de catholiques au moins dans leur appréciation pratique sous les influences conjuguées des hérésies déjà signalées. Protestants, rationalistes, modernistes ont tant dit et tant répété que N.-S. n'avait eu d'autre intention que de créer chez les hommes un certain état d'esprit religieux, que quiconque était croyant pouvait s'estimer de sa famille, que cette société visible et hiérarchique qu'on nomme maintenant l'Eglise était un aménagement des premiers apôtres après la disparition de leur Maître, qu'en effet bien des catholiques tiennent pratiquement cette Eglise pour une institution toute humaine dont ils s'émanci-

pent en toute tranquillité de conscience. Il est bien certain par exemple qu'ils n'attachent qu'une importance tout-à-fait secondaire aux commandements de l'Eglise : obligation dominicale de la messe, obligation annuelle ou pascale des sacrements de pénitence et d'Eucharistie, obligation hebdomadaire de l'abstinence du vendredi.

Il faut donc commencer par rétablir cette véritable notion de l'Eglise, d'une Eglise visible et hiérarchique.

Déjà, certaines paroles de N.-S., entre autres l'allégorie du Bon Pasteur, et sa manière d'agir : choix de douze apôtres, leur instruction spéciale, leur apprentissage de l'apostolat, nous ont laissé pressentir ses intentions à ce sujet. C'était la préparation de son Eglise. Maintenant nous allons voir qu'il l'a annoncée en termes non équivoques : les promesses qu'il fait, à saint Pierre d'abord, aux apôtres ensuite.

I. — *Promesses à saint Pierre*

Chronologiquement, et nous en comprendrons mieux le pourquoi dans la suite, c'est à saint Pierre que N.-S. fit les premières promesses qui sont l'annonce formelle de l'institution d'une hiérarchie dans son Eglise à venir.

Ce fut à l'occasion de cette magnifique profession de foi de Pierre. N.-S. avait demandé : « A votre avis, qui suis-je ? — Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant ! » Après l'avoir félicité, le Christ avait poursuivi : « Simon, fils de Jean... à mon tour je vais vous dire qui vous êtes, je vous déclare que vous êtes Pierre, et que sur cette pierre je construirai mon Eglise... Je vous donnerai les clefs du royaume des cieux, et tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel. »

Cette déclaration du Christ est lourde de sens. Nous aurons à y faire appel plus d'une fois au cours de ces instructions. N'en retenons que ce qui nous intéresse pour le moment : l'annonce manifeste d'une hiérarchie, d'une autorité, d'un chef dans son Eglise future.

Rien que la façon dont N.-S. s'adresse ici à son apôtre montre l'importance qu'il entend donner à ses paroles. « Simon, fils de Jean » : cela revêt la solennité d'une véritable investiture. Et cette impression se trouve confirmée par le changement de nom, qu'il avait déjà fait et qu'il explique maintenant, et qui a toujours, nous le constatons dans la Bible, la signification d'une vocation, d'une mission, d'un rôle.

Ce rôle serait celui de pierre fondamentale, de gardien, de docteur.

Ce serait celui de pierre fondamentale.

« Vous êtes Pierre et sur cette pierre je construirai mon Eglise. » Jésus compare son Eglise a un édifice bâti sur le roc. Le roc sur lequel elle poserait solidement, ce serait Pierre.

Ce serait celui de gardien.

« Je vous donnerai les clefs du royaume des cieux. » Dans les contes et dans les légendes, cela se traduit par un S. Pierre, portier du paradis. C'est vrai, mais parce que c'est davantage.

Royaume des cieux, d'après S. Matthieu, royaume de Dieu d'après S. Marc et S. Luc ne signifie pas immédiatement ni surtout uniquement le ciel, le paradis, la gloire des élus. C'est ce nouvel ordre de choses annoncé par les prophètes et attendu par les juifs qui aurait pour auteur le Messie. Le royaume de Dieu c'est donc ce qui va succéder à la Synagogue, *la religion nouvelle*, la société du Christ. Elle existera d'abord sur la terre avant de régner dans le ciel ; elle sera, comme nous dirions aujourd'hui, l'Eglise militante de la terre avant d'être l'Eglise triomphante du ciel.

Ainsi dans cette Eglise dont il sera le fondement, Pierre exercera aussi des fonctions actives ; le Maître lui remettra les clefs de la maison comme à son intendant officiel ; c'est lui qui en aura la garde, qui ouvrira ou fermera à son gré, qui accueillera ou écoutera au nom de son Maître.

Ce serait enfin celui de Docteur.

« Ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel. »

Là encore, prenons garde de restreindre l'étendue des pouvoirs promis à Pierre. Oui cela lui confère le pouvoir suprême de remettre les péchés. Mais il y a plus si nous rendons aux paroles de N.-S. tout le sens qu'elles avaient pour les juifs.

Quand les juifs disaient de leurs docteurs de la Loi qu'ils liaient et déliaient, cela signifiait qu'il leur appartenait de se prononcer sur la foi et sur la loi, sur la croyance et sur la discipline, sur ce qu'il fallait croire et sur ce qu'il fallait observer. Ils liaient et ils déliaient, quand ils déclaraient telle chose est inexacte, telle autre ne l'est pas ; ceci est défendu, ceci est permis. Que saint Pierre reçoive le pouvoir de lier et de délier, çela implique donc qu'il aura dans l'Eglise le pouvoir dévolu aux docteurs de la loi dans la synagogue, le pouvoir de se prononcer sur la foi et sur les mœurs, le pouvoir dans l'ordre doctrinal et dans l'ordre pratique. Lui le fondement, lui, le gardien, il sera aussi le docteur de l'Eglise.

Quand dans un groupement ou un rassemblement, on confie à quelqu'un de pareils rôles, c'est bien ce qu'on appelle instituer une hiérarchie.

II. — *Promesses aux apôtres*

Presque identiques, dans les termes mêmes, sont les promesses faites aux apôtres, à telle enseigne qu'elles pourraient présenter certaine difficulté si nous avions à établir présentement la primauté de S. Pierre. Mais ce que nous avons à montrer pour l'instant c'est que, de même que dans ses desseins, ainsi que dans ses promesses, l'Eglise dont parle N.-S. sera une véritable société hiérarchisée.

Dans le discours qu'il tient ce jour-là à ses auditeurs, N.-S. indique la conduite à suivre au cas d'un manquement à la justice ou à la charité par l'un ou l'autre des disciples. La première procédure est celle de l'arrangement à l'amiable. C'est seulement au cas d'échec de ce moyen de *réconciliation* qu'il faut en appeler à l'Eglise : si le coupable ne vous écoute pas, exposez la chose à l'Eglise ; et s'il n'écoute pas davantage l'Eglise, traitez-le comme les juifs traitent un païen ou un publicain (Mat., XVIII, 17).

Quelle est cette Eglise ou d'une façon plus générale, cette assemblée à laquelle N.-S. ordonne d'en appeler en dernier ressort ?

Très certainement ce n'est pas l'assemblée des magistrats juifs, le sanhédrin, la Synagogue. Elle est sans autorité pour dirimer les différends qui peuvent surgir entre les disciples du Christ. Il serait même absurde d'imaginer que le Christ ait eu l'intention d'inviter les siens à s'en remettre au jugement de ses pires ennemis.

Ce n'est pas davantage l'autorité civile. L'autorité civile n'intervient pas dans ces litiges de sentiments, mais seulement dans les cas d'un véritable détriment moral, comme la diffamation, ou d'un dommage maté-

riel, comme le vol. Et si elle intervient, ce n'est pas pour réconcilier les cœurs mais pour punir les coupables.

Ce n'est pas enfin une assemblée ou une réunion de chrétiens dont tous les membres seraient égaux. Les auditeurs de N.-S., vu les habitudes du temps, ont certainement compris qu'il en serait dans leur assemblée comme il en était dans les assemblées de la synagogue, où les jugements étaient rendus non par les juifs réunis mais par le président et les anciens. Aussi bien N.-S. conclut par une promesse qui nous est déjà connue, qu'il a déjà faite personnellement à Pierre, qui ne peut s'adresser qu'à ceux qu'il a choisis comme lui pour apôtres sous peine de n'avoir plus aucun sens : « En vérité, je vous le dis : tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel » (Mat., XVIII, 18), c'est-à-dire dans le sens très général où nous l'avons expliqué, toutes vos décisions seront sanctionnées, homologuées, ratifiées dans le ciel.

* *

Ainsi, quand le Christ se choisissait des apôtres, les instruisait à part, leur faisait faire l'apprentissage de l'évangélisation près de leurs compatriotes, il poursuivait un dessein arrêté, dont nous venons de voir les grandes lignes, et que nous le verrons réaliser entre sa résurrection et son ascension. Ses disciples ne formeront pas seulement une famille spirituelle sans autre lien qu'une vague croyance en Dieu et une dignité morale inspirée du Décalogue qui sauvegarde au moins les apparences. Non ! le Christ fait connaître nettement ses intentions de les constituer en une société dont la hiérarchie recevra sa succession, pleine autorité, une véritable délégation de ses propres pouvoirs puisque tout ce qu'elle décidera sera ratifié par Dieu.

Sur le plan surnaturel Jésus s'adapte ainsi à l'ordre établi par Dieu qui a fait l'homme pour vivre en société. Il se conforme à notre nature dont les limites de créature entraînent certaines dépendances radicales. Il assure non pas la domination intellectuelle d'une élite, mais le salut de tous et en particulier des « petits », qui ont besoin de s'en remettre à une autorité de les enseigner, de les garder, de les défendre.

L'ANNEE AVEC NOTRE-DAME

II

MARIE EST VRAIMENT NOTRE MÈRE

Mes frères,

Les catholiques qui voient dans la T. S. Vierge une mère, parce qu'elle est toute bonne, parce qu'elle est bonne comme une mère, « la créature la plus aimable, la plus aimante, la plus aimée » pour reprendre le mot de S. François de Sales, ces catholiques ont raison.

Mais où ils auraient tort, ce serait de croire que la T. S. Vierge est Mère pour eux seulement à ce titre. Elle ne le serait alors que par façon de parler, par comparaison : elle serait *comme* une mère. En ce sens, le Breton peut aussi appeler sainte Anne : la bonne Mère sainte Anne.

Or, la T. S. Vierge n'est pas seulement comme une mère. Mère, elle l'est vraiment, réellement, absolument ; aussi véritablement, réellement, absolument que notre maman de la terre. C'est elle qui nous a donné la vie.

Quelle est donc cette vie que nous devons à la T. S. Vierge ? Quand nous l'a-t-elle donnée ? Comment lui en sommes-nous véritablement redevables ?

La réponse à ces trois questions, me semble-t-il, vous fera bien comprendre en quel sens exact la T. S. Vierge est vraiment notre Mère.

I. — *Quelle vie nous a-t-elle donnée ?*

La vie que Marie nous a donnée ce n'est pas notre vie physique, notre vie humaine, encore que nous lui soyons redevables de tous les biens, naturels et surnaturels. Celle-là nous la devons immédiatement à nos parents.

Mais nous savons bien que nous sommes appelés à vivre d'une autre vie, vie supérieure, qui est la vie même du bon Dieu, vie, en définitive, qui est la seule qui compte puisqu'elle n'aura pas de fin.

Voilà pourquoi N.-S. disait à Nicodème, qui ne comprenait pas très bien, que l'homme doit naître de nouveau. Voilà pourquoi S. Jean nous dit de ceux qui croient en Jésus-Christ, qu'ils sont « nés non pas de la volonté de la chair, ni de la volonté de l'homme, mais de Dieu ». Voilà pourquoi Jésus disait encore : « Ne craignez pas ceux qui tuent le corps et ne peuvent tuer l'âme ; craignez plutôt celui qui peut perdre l'âme et le corps dans la géhenne » (Mat., X, 28).

De cette vie N.-S. parlait, comme si elle était la seule, parce qu'elle est la vie par excellence, quand il déclarait : « Je suis *la vie...* ; je suis venu pour qu'ils aient la vie et qu'ils l'aient surabondamment ; si vous ne mangez ma chair et si vous ne buvez mon sang vous n'aurez pas la vie en vous. »

Qu'est-elle cette vie en définitive ? — Rien de moins qu'une « participation à la vie même de Dieu » (II Pet., I, 4). Elle a pour principe ce que nous appelons la grâce, la grâce habituelle ou sanctifiante. Et pour nous donner une image de cette grâce sanctifiante en nous, N.-S. la compare à la sève qui circule la même dans le tronc de l'arbre et dans ses branches : « Je suis la vigne vous en êtes les branches. Celui qui demeure en moi et en qui je demeure, celui-là porte beaucoup de fruit » (Jo., XV).

Et nous avons appris au catéchisme que nous sommes nés à cette vie divine par le sacrement du baptême et que nous en vivons tant que nous gardons en nous cette grâce du baptême, tant que nous ne commettons pas de péché grave.

II. — *Quand la T. S. Vierge nous l'a-t-elle donnée ?*

Or cette vie véritable, après Dieu et avec Dieu, c'est la T. S. Vierge qui nous l'a donnée.

Elle l'a donnée en principe à toute l'humanité le jour de l'Annonciation quand elle conçut dans son sein le Sauveur du monde. Parlant de cette incarnation du Verbe, Fils de Dieu, S. Paul écrit : « Entrant dans le monde, il dit : Vous n'avez point voulu d'hostie ni d'oblation, mais vous m'avez formé un corps. Les holocaustes et sacrifices pour le péché ne vous ont point agréé. Alors j'ai dit : « Me voici, je viens faire ici votre volonté... Et dans cette volonté nous avons été sanctifiés par l'oblation du corps de Jésus-Christ faite une seule fois » (Hébr., X, 5-15). Le Sauveur devra accomplir cette volonté et consommer son œuvre sur le Calvaire, comme la T. S. Vierge elle-même y achèvera de nous donner pleinement ce Sauveur par son *fiat* renouvelé et par sa compassion. Mais déjà d'intention, d'une intention irrévocable, qui contient en elle son exécution, le Fils de Dieu s'est offert, la Mère de

Dieu a prononcé son *fiat*. Le salut s'est levé pour le monde. Et parce que c'est la Sainte Vierge qui donne à ce monde son salut, la voici, dès ce jour, Mère de toute l'humanité, des fidèles et des infidèles, des justes et des pécheurs, si bien qu'elle eût été la Mère des hommes, même si, comme S. Joseph, elle était morte avant la Passion de son Jésus.

Et cette vie véritable que la Vierge a donnée, en principe, à toute l'humanité au jour de l'Incarnation, elle ne la communique effectivement à chacun de nous qu'au fur et à mesure de notre apparition sur la terre, lors de notre première sanctification par le baptême et à chacune de nos renaissances spirituelles.

En effet, bien que le Sauveur donné par Marie ait apporté la vie au monde, cette vie n'est pourtant pas communiquée aux hommes, d'emblée, dès leur naissance, comme elle l'eût été au cas où Adam et Eve eussent été fidèles à Dieu. A notre naissance, nous sommes spirituellement des enfants mort-nés, puisque nous naissons avec le péché. C'est le baptême qui nous fait renaître. Et parce que Marie est la Médiatrice de toutes les grâces, cette grâce initiale du baptême et nos grâces de résurrection au cours de notre vie, comme toutes les autres grâces, c'est elle qui nous les obtient et par là nous fait naître à la vie divine.

III. — *Comment l'a-t-elle donnée ?*

C'est entendu, nous sommes enfants de Dieu ; la vie divine nous a été rendue par Jésus-Christ, notre Sauveur, au jour de l'Incarnation. Mais, direz-vous, nous ne voyons pas comment, sous prétexte que la T. S. Vierge a mis au monde ce Sauveur, elle nous a, du même coup, elle aussi, donné la vie. L'idée ne viendra à personne d'attribuer à Isabelle Romée, la mère de sainte Jeanne d'Arc, le salut et l'indépendance de la France parce qu'elle a donné le jour à celle qui devait être sa libératrice.

Vous avez raison de vous poser la question.

Mais la T. S. Vierge est Mère corédemptrice, c'est-à-dire, qu'elle a acquiescé aux desseins de Dieu sur elle, en pleine connaissance de cause, en toute liberté, pour que s'accomplissent sur le monde les plans de la miséricorde de Dieu.

Quand l'archange Gabriel lui dit : « Voici que vous concevrez en votre sein et vous enfanterez un Fils et vous lui donnerez le nom de Jésus. Il sera grand et on l'appellera le Fils du Très-Haut... son règne n'aura pas de fin... », la Sainte Vierge voit nettement cette mission du Messie à laquelle elle est conviée à prêter son concours. Elle ne connaît pas dans le détail l'avenir de l'enfant qu'elle est appelée à donner au monde. Mais elle sait, à n'en pas douter, qu'il doit être le Messie annoncé, qu'il sera le Sauveur du monde, qu'il rétablira le règne de Dieu son Père dans les âmes. Et c'est pour que cela s'accomplisse, par amour pour Dieu et par amour pour nous, dans le don le plus total d'elle-même à sa vocation, qu'elle se met à la disposition de Dieu. En un mot elle dit *fiat*, en bloc, à tout le mystère de Jésus.

Voyez-vous la différence ? En acceptant la maternité, la mère d'une Jeanne d'Arc ne sait pas que son enfant à venir sera la libératrice de son pays. Au contraire la Sainte Vierge sait que son enfant sera le libérateur de la terre, le chef d'un peuple nouveau, le premier né de beaucoup d'autres frères. Et c'est justement à cause de cela et en vue de cela qu'elle dit oui au message de Gabriel, malgré tout ce que peut présenter d'angoissant pour une âme le tragique d'une pareille destinée.

Ce qu'elle conçoit et ce qu'elle enfantera, c'est donc, comme on dit aujourd'hui, le « Christ total », le Sauveur avec tous ses rachetés, le chef ou la tête avec tous les membres, l'aîné et la multitude de ses frères.

Ecoutez le saint pape Pie X dans cette admirable Encyclique *Ad diem illum* (2 février 1904) vous exposer cette maternité spirituelle très réelle de la T. S. Vierge :

« Il faut poser en principe, écrit-il, que Jésus, Verbe fait chair, est en même temps le Sauveur du genre humain. Or, en tant que Dieu-homme, il a un corps comme les autres hommes ; en tant que Rédempteur de notre race, un corps spirituel, ou, comme on dit *mystique*, qui n'est autre que la société des chrétiens liés à lui par la foi. Nombreux comme nous sommes, nous faisons un seul corps en Jésus-Christ (Rom., XII, 5). Or la Vierge n'a pas seulement conçu le Fils de Dieu afin que, recevant d'elle la nature humaine, il devînt homme, mais encore afin qu'il devînt, moyennant cette nature reçue d'elle, le sauveur des hommes. Ce qui explique la parole des anges aux bergers : Un sauveur vous est né qui est le Christ, le Seigneur (Luc, II, 11).

Aussi dans le chaste sein même de la Vierge, où Jésus a pris une chair mortelle, il s'est adjoint un corps spirituel, formé de tous ceux qui devaient croire en lui : et l'on peut dire que, tenant Jésus dans son sein, Marie y portait encore tous ceux dont la vie du Sauveur renfermait la vie.

Nous tous donc qui, unis au Christ, sommes comme parle l'Apôtre, les membres de son corps issus de sa chair et de ses os (aux Ephés., v, 3), nous devons nous dire nés de la Vierge...

C'est pour cela que nous sommes appelés, en un sens spirituel à la vérité et tout mystique, les fils de Marie, et qu'elle est de son côté notre Mère à tous. Mère selon l'esprit, mère véritable néanmoins des membres de Jésus-Christ que nous sommes nous-mêmes. »

* *

Nous savions que Marie est toute bonne pour les hommes. Nous devons comprendre mieux maintenant pourquoi elle l'est.

Comment ne serait-elle pas toute bonne pour nous, cette créature la plus aimable, la plus aimante et la plus aimée, puisqu'elle nous a engendrés à la vie, non à notre vie humaine, mais à la véritable vie, à notre vie d'enfants de Dieu ?

Comment n'aurait-elle pas au cœur cette tendresse, ce dévouement, cette miséricorde qui sont les richesses maternelles inépuisables, puisqu'elle nous a enfantés dans la douleur : dans le sacrifice héroïque de son *fiat* à l'Annonciation, dans son martyre au pied de la croix, dans toutes ses tribulations de Notre-Dame des Sept-Douleurs ?

Comment n'aurait-elle pas pour nous le même amour que pour son Jésus, puisqu'elle nous a conçus et enfantés avec lui, qu'elle nous a valu la vie spirituelle en même temps qu'elle lui donnait sa vie humaine, puisque nous ne faisons qu'un mystiquement avec lui : nous sommes son prolongement, ses membres et son corps ?

Comme des petits, nous avons pu autrefois ne lui donner ce nom de Mère, qu'à cause des grâces, je veux dire des faveurs, dont nous sentions bien qu'elle nous

comblait. Maintenant, sachant le secret de notre naissance spirituelle, il nous faut apprécier mieux dans nos pensées et dans notre comportement, ce que nous lui devons, non seulement les grâces ou les faveurs de notre existence, mais d'abord *la grâce* tout court, la vie, notre vie divine.

La T. S. Vierge est vraiment ma Mère !

POUR UNE PROFESSION RELIGIEUSE

UTILITÉ DES ORDRES CLOITRÉS ET CONTEMPLATIFS [1]

Mes Sœurs,
Mes Frères,

Je n'ai pas d'autre but aujourd'hui que de répondre simplement à ces deux questions : qu'est-ce qu'une profession religieuse, cette cérémonie à laquelle nous assistons aujourd'hui ? — à quoi servent les religieux, les religieuses cloîtrées ?

I

Ici-bas, deux âmes se rencontrent... s'estiment... s'aiment. Dans une joie intérieure et réciproque, elles promettent d'unir leur vie : ce sont les fiançailles ; puis, se donnant l'une à l'autre, elles s'unissent pour toujours : c'est le mariage ; partageant désormais joies, peines, travail, se survivant en d'autres êtres qui peuplent leur foyer.

Ces réalités terrestres et en quelque sorte matérielles, sont une image de belles réalités spirituelles.

Une âme, sous l'influence de la grâce, pense à Dieu plus que les autres, comprend l'immense amour de Dieu pour les hommes, pauvres pécheurs, comprend pourquoi l'Incarnation et la Rédemption du Verbe incarné, découvre un peu les joies et les peines de notre Sauveur et désire les partager en ne vivant que pour lui et avec lui. En un mot, cette âme se prend à aimer Dieu. Alors, pour être plus à lui, elle quitte sa famille et le monde, s'essaie à consacrer sa vie à Dieu par la « Prise d'habit ou Vêture » : ce sont les fiançailles. Puis, après s'être perfectionnée dans la pratique de la prière et des vertus fondamentales, après avoir plus profondément réfléchi, toujours appelée par la grâce, elle décide de consacrer sa vie au service de Dieu par la « Profession religieuse » : ce sont des épousailles mystiques.

Désormais, la religieuse n'existe plus que pour Dieu, est à sa disposition totale pour faire ce qu'il voudra d'elle : travailler ou souffrir ; ses joies sont ses joies, et toutes les peines de son Cœur sont les siennes ; elle veut, par ses prières, son travail ou sa vie de sacrifices, obtenir la conversion de beaucoup de pécheurs et la persévérance finale de beaucoup d'âmes : fils spirituels qu'elle engendre ainsi pour peupler le ciel d'élus ! et comme toute bonne mère de famille : plus elle donne d'enfants à Dieu, plus elle s'estime utile et en est heureuse, heureuse pour Dieu dont le règne s'étend et dont la gloire est procurée. Et pour être plus fidèle à son mystique Epoux, pour mieux s'acquitter de la mission spirituelle qu'il lui confie, elle se détache de tout ce qui est matériel, temporel : des biens terrestres par le vœu de pauvreté, des biens sensibles et des sens par la vertu de tempérance et le vœu de chasteté, de sa volonté personnelle par le vœu d'obéissance.

En résumé, m. f., la Profession religieuse : c'est le mariage mystique d'une âme avec Dieu ; et une religieuse c'est l'épouse mystique du Verbe incarné.

II

Mais à quoi servent les religieux, les religieuses ? Question que l'on entend souvent.

Dans le passé, l'œuvre d'assistance et d'éducation accomplie par les Congrégations religieuses a été immense.

« Actuellement, l'organisation du monde moderne l'ingérence croissante de l'Etat dans la vie économique et la vie sociale, les entraves apportées à la liberté du congréganiste, tout cela fait que les Ordres religieux paraissent moins mêlés à la vie active de la société à notre époque qu'aux siècles précédents » [2]. Mais c'est une apparence plus qu'une réalité.

On entend dire que « s'il existe des Ordres religieux qui rendent ainsi d'éclatants services à la société, il en est d'autres, tels les Ordres contemplatifs dont, au contraire, le rôle semble quasi nul. Et, en effet, de quelle utilité peuvent être ces congréganistes enfermés dans un couvent, voués uniquement à la prière et à la pénitence » ? comme c'est le cas des Trappistes, des Chartreux, des Bénédictins, des Cisterciens, des Clarisses, des Carmélites, des Annonciades, des Trappistines, etc... Telle est l'objection.

1. « Tout d'abord, il convient de remarquer que ces religieux et ces religieuses ne nuisent en aucune façon à la société. Ils ne conspirent ni contre l'ordre social, ni contre l'ordre politique ; toutes ces préoccupations sont étrangères à leur esprit. » De leur prétendue nocivité on parlait tellement dans certains journaux, dans certaines réunions publiques, dans certains ouvrages de littérature, et cela dans le monde entier, au début de ce siècle, qu'il est bon de le rappeler pour mémoire.

« Ensuite, ils ne vivent pas aux dépens de la société », comme on le prétendait à la même époque, avec la même méchanceté. « Du point de vue strictement économique, les religieux cloîtrés gagnent leur pain à la sueur de leur front », c'est-à-dire par leur travail. « Les Trappistes cultivent la terre, vivent du produit de leurs champs » comme tout agriculteur. « D'autres, de leur industrie : dont les bénéfices profitent aux pays d'alentour, tels, par exemple, les moines de la Grande Chartreuse avant leur expulsion ».

« Presque toutes les religieuses cloîtrées font des travaux d'aiguille et de couture qui assurent leur subsistance ». La lingerie fine, la broderie de prix, faites à la main, sortent des mains, la plupart du temps, de ces religieuses.

« Enfin troisièmement, aucune communauté n'est à charge à l'Etat ni aux contribuables, aucune n'émarge sur les listes des bureaux de bienfaisance, enrichis cependant de leurs dépouilles. La société, m. f., n'a donc aucun motif de se plaindre de leur existence. »

2. Bien au contraire, elle leur doit de la reconnaissance pour les quatre raisons suivantes : 1° l'exemple des contemplatifs nous porte au bien, 2° nous rappelle à la réalité (à la vérité), 3° les contemplatifs louent Dieu à notre place, 4° les contemplatifs apaisent Dieu à notre place et nous méritent des grâces.

[1] Allocution donnée le 15 décembre 1945, dans la chapelle du monastère de l'Annonciade Céleste de Langres.

[2] Ces citations sont empruntées à l'opuscule de R. du Ponceau : *A quoi servent les Congrégations ?* (Spes).

a) L'exemple des religieux cloîtrés, ai-je dit, nous porte au bien, c'est-à-dire à la vertu.

A notre époque de matérialisme ou l'amour de l'argent, des aises, du plaisir et de la jouissance « domine la société actuelle, où l'égoïsme est un mal universel, il est bon qu'il y ait des asiles où les âmes pures qui aspirent à une pureté plus grande », à une plus vive délicatesse de conscience, « puissent trouver la paix et la solitude » qui élèvent. Par l'exemple de leur vie pure et pénitente, les cloîtrés sont un défi perpétuel au monde qui vit une vie à l'envers, qui mène une vie dépourvue de sage raison.

« On admire le dévouement des Ordres hospitaliers, mais on s'étonne devant la vie des cloîtrés. Et cet étonnement nous fait rentrer en nous-mêmes », nous conduit à la pratique des vertus chrétiennes : ce que ces religieux, ce que ces religieuses peuvent, nous le pouvons aussi au moins un peu, et ce peu nous devons le faire...

b) L'exemple des religieux cloîtrés nous rappelle à la vérité.

Le rôle civilisateur des Ordres contemplatifs, qui paraissent d'abord si inutiles, est immense. Par leur vie, les religieux et les religieuses contemplatifs nous mettent en présence des vérités éternelles et nous rappellent ainsi à la réalité. Leur vie, toute spirituelle, est un perpétuel défi à la corruption actuelle du monde qui souffre toujours de trois grands maux : l'aversion pour la vie humble et laborieuse, l'horreur de tout ce qui fait souffrir, l'oubli des biens futurs, objet de nos espérances de créature raisonnable. Installés dans la vie, nous nous laissons prendre par le matériel et nous oublions que nous avons une âme immortelle qu'il faut enrichir et sauver. « L'exemple de la popularité de la sainte petite sœur Thérèse de l'Enfant-Jésus nous prouve le rayonnement d'une âme cloîtrée hors du cloître ». Ainsi, le rôle civilisateur des Ordres contemplatifs, qui paraissent d'abord si inutiles, est immense.

c) Les Contemplatifs adorent Dieu avec nous, mieux que nous et à notre place. Et ici, m. f., nous touchons au rôle principal, à l'utilité première des Ordres contemplatifs. Pour bien le comprendre il faut savoir que Dieu est tout et que nous ne sommes rien.

Dieu est tout : car il était hier, il est aujourd'hui il sera demain et toujours. En un mot : il n'y a pas d'être plus réel que l'Eternel. Dieu est tout : car il a toutes les perfections et ces perfections sont sans limites, de sorte qu'il est infiniment heureux en lui-même : que le monde existe ou n'existe pas, cela ne change rien ni à son être ni à son bonheur. Dieu est tout : car tout ce qui existe vient de lui et ne continue d'exister que grâce à lui.

Et nous, nous ne sommes rien : car, ce que nous sommes et ce que nous avons vient non pas de nous mais de lui. L'âme avec ses facultés, la liberté ; le corps avec la sensibilité sous toutes ses formes... Bref ! la vie et le maintien dans l'existence, et les choses qui sont à notre usage nous viennent de lui. Oui, nous ne sommes rien : tout ce que nous sommes et tout ce que nous avons vient non pas de nous mais de lui qui nous prête tout.

Dieu est tout et nous ne sommes rien, par conséquent il a droit à notre adoration et à notre reconnaissance. Adoration et reconnaissance qui ne devraient connaître aucune interruption : adoration et reconnaissance de tous les jours et de tous les instants. Ainsi en est-il au ciel, où les anges, les archanges, les prophètes, les apôtres, les martyrs, les confesseurs, les vierges le louent continuellement.

Mais qu'en est-il de nous ? Le spectacle du monde nous donne la réponse.

Il y a ceux qui vivent comme si Dieu n'existait pas. Pour ceux-ci : travailler, manger, boire et dormir ; pour ceux-là : travailler pour manger, boire et s'amuser, et dormir, constituent toute leur existence. Et ces sortes de gens sont multitude sur la terre. Adorer Dieu et le remercier de tous ses bienfaits comme il se doit ? Mais pour eux la question ne se pose pas. Pour ces multitudes ignorantes ou ingrates, les religieux et religieuses cloîtrés adorent et remercient à toute heure du jour.

Il y a ceux qui savent que Dieu existe et qui pensent à lui. Qui pensent à lui : les uns de temps à autre ou même chaque jour, mais quelques minutes seulement sur vingt-quatre heures, et c'est tout ; les autres, une messe passablement distraite, et peut-être pas tous les dimanches, et c'est tout. Et ceux-là sont multitude aussi. Adorer Dieu et le remercier ? Oui, ils y pensent, mais les soucis ou les nécessités de la vie lui font la part si petite, si médiocre, que les religieux et les religieuses cloîtrés sont obligés de lui offrir une large compensation... mieux que nous et à notre place.

Enfin, il y a ceux qui font à Dieu une belle place dans leur vie. Ils sont presque tout amour pour lui. Ce sont les hommes et les femmes pieux, ce sont les prêtres. Oui, souvent le long du jour leur âme s'élève amoureusement vers Dieu et s'efforce à éviter le péché volontaire. C'est bien ; et ce n'est pas trop, ce n'est même pas assez : car il a droit à plus que cela. Mais ce plus, ils ne peuvent pas le lui donner : leur devoir d'état retient leurs pensées et leur temps à quelque chose de matériel ou d'intellectuel. Alors, avec eux et mieux qu'eux, les religieux et les religieuses cloîtrés, à l'exemple de la Vierge Marie au temple, à Bethléem, à Nazareth, adonnés à la vie contemplative, adorent et remercient Dieu qui a droit à une louange incessante.

Plus il y a sur terre de contemplatifs, plus Dieu est adoré et remercié, avec ceux qui le font et pour ceux qui ne le font pas. En d'autres termes, plus il y a sur terre de contemplatifs, plus Dieu est traité comme il doit l'être.

Voilà pour l'adoration et l'action de grâces. Mais nous sommes tous pécheurs, tous nous offensons Dieu, et nous ne nous humilions pas assez pour regretter ces offenses et les expier... De plus, il y a sur terre de très grands pécheurs, dont les fautes ne sont pas regrettées, ni expiées... Alors, avec ceux qui le font mais pas assez et pour ceux qui ne le font pas du tout, tous les cloîtrés demandent pardon à la Majesté infinie outragée, et pareillement expient.

d) Il est une quatrième utilité des Congrégations contemplatives. Cette utilité, qui échappe aux yeux des incroyants et même de certains croyants peu fervents, apparaît clairement au chrétien qui croit à la Communion des Saints et à la réversibilité des mérites de chacun. « Par leurs prières, leurs sacrifices, leurs mortifications, les Trappistes et les Chartreux, les Carmélites et les Visitandines, les Clarisses et les Bénédictines, [les Annonciades] et tous les autres Ordres contemplatifs et pénitents nous méritent des grâces particulières de la part de Dieu. » Pour ceux-ci la conversion, pour ceux-là la persévérance, pour les uns la réussite de certaines affaires, pour les autres un